DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT 1535, RUE SHERBROOKE OUEST REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7 TÉL. 514 849 4007

TÉLÉCOPIE 514 849 2195 COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Le 23 avril 2017

Monsieur Pierre Méthé, Secrétaire par intérim de la Régie Régie de l'énergie 800 Place Victoria, Bureau 255 Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3964-2016.

Hydro-Québec Distribution (HQD) Conditions de service d'électricité et frais afférents. Phase 1 – Audience principale.

Preuve de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.) – Erratum no. 2 au mémoire et sommaire de ce mémoire.

Monsieur le Secrétaire par intérim,

Nous vous prions de trouver sous pli un *erratum* no. 2 au mémoire de SÉ-AQLPA, accompagné, pour la commodité du lecteur, des pages du mémoire ainsi modifiées par cet *erratum*.

Il nous fait plaisir également de déposer un sommaire de ce mémoire, lequel résume en 9 pages toutes nos recommandations, pour la commodité du lecteur. Ce sommaire sera notamment utilisé en audience lors de la présentation de la preuve et de l'argumentation.

Ce sommaire permet à la Régie de constater de façon manifeste que le mémoire de SÉ-AQLPA se situe tout à fait à l'intérieur du cadre établi des intérêts de SÉ-AQLPA, de l'*Option de compteur non communicant*, de la facilitation de l'exercice cette *Option* notamment lors de l'abonnement, de la résolution des problèmes qui subsistent quant à cette l'*Option*, de ses tarifs et de la réintégration harmonieuse et simple des clients dits « récalcitrants » à l'intérieur des CSDÉ incluant la possibilité, pour eux, d'exercer ladite *Option* en cas de « compteurs groupés » et en évitant de les assujettir à des conditions déraisonnables pour cette réintégration ou à une responsabilité qui n'est pas la leur. Par concordance, nous gérons aussi le cas des clients dont les compteurs sont regroupés à l'intérieur du logement d'un autre client qui, lui, exercerait éventuellement l'*Option* quant à l'ensemble des compteurs se trouvant chez lui.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Monsieur le Secrétaire par intérim, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

Dominique Neuman, LL.B.

Domingo Neus

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le site *Internet* de la Régie.